

Hérault Energies

LES INSTANCES SYNDICALES

le Comité Syndical
le Bureau Syndical
les commissions

Passage des Machous BP28
34120 Pezenas
Tel. 04 67 09 70 20
Fax : 04 67 09 70 39
www.herault-energies.fr



Le Comité Syndical

Organe délibérant

- Élection du bureau
- Élection de la commission d'appel d'offres
- Débat d'orientation budgétaire
- Votes budgétaires
- Définition des aides financières
- Cahier des charges de concession
- Adhésion des membres



Hérault Énergies est administré par une assemblée délibérante, le Comité Syndical composé des délégués désignés par le Département ou élus par l'Assemblée Générale.

Chaque délégué titulaire peut se faire représenter aux réunions par un délégué suppléant de sa collectivité qui a donc le droit de vote en l'absence du titulaire.

Chaque délégué peut donner un pouvoir à un autre délégué (un

seul pouvoir par délégué).

Le comité gère les affaires courantes du syndicat notamment le vote du budget, l'orientation de la politique générale, les appels d'offres...

Il se réunit au minimum 4 fois par an pour administrer Hérault Energies et débattre des orientations.

Le Bureau Syndical



Président
Jacques Rigaud
*Conseiller Général
Canton de Ganges*



1^{er} vice-président
Michel BOZZARELLI
Cazouls les Béziers

2^{ème} vice-président
Gérard BARO
Causses et Veyran

3^{ème} vice-président
Henri CABANEL
Conseiller général, canton de Servian

4^{ème} vice-président
Jacques ADGÉ
Poussan

5^{ème} vice-président
Rémy PAILLÈS
Conseiller général, canton de Lunas

6^{ème} vice-président
Richard PITAVAL
Lunel

7^{ème} vice-président
Jacques LIBRETTI
Margon

Membres
Max ALLIÈS
Martine BRUN
Michel CARRIÈRE
Jacques GARRIGA
Jacky MARTINEZ
Philippe DOUTREMEPUICH
Daniel GUIBAL
Claude GUZOWITCH

Le bureau est élu par les membres du comité qui lui délègue une partie de ses attributions. Il se réunit au minimum 4 fois par an et comprend 16 membres dont 7 vice-présidents.

Ses principales missions

- préparer les travaux du comité syndical,
- proposer au comité syndical d'approuver les programmes annuels de travaux et de subventions du syndicat dans le respect des règlements et dans la limite des crédits inscrits au budget,
- définir et proposer au comité les principes généraux d'actions ou d'interventions,
- proposer au comité les actions nouvelles à mettre en place pour satisfaire les besoins exprimés par les membres, en fonction de l'évolution des moyens financiers d'Hérault Energies,
- assurer une harmonisation et une coordination des liens de la structure avec les différents membres et partenaires du syndicat.

Le Président rend compte des travaux et des attributions exercées par le bureau à chacune des réunions obligatoires du comité syndical.

Les délégués, membres du comité syndical

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Titulaires	Canton	Suppléants	Canton
VEZINHET André	MONTPELLIER IX	BOUTES Francis	ROUJAN
ARCAS Jean	OLARGUES	DUPRAZ Christian	LES MATELLES
RIGAUD Jacques	GANGES	BADENAS Jean-Noël	CAPESTANG
CABANEL Henri	SERVIAN	JEAN Christian	CLARET
PETARD Monique	MONTPELLIER X	MARTINEZ Antoine	BEDARIEUX
CROS Francis	LA SALVETAT	BOUSQUET Marie-Christine	LODEVE
FALIP Jean-Luc	ST GERVAIS SUR MARE	GAUDY Michel	FLORENSAC
ROIG Frédéric	LE CAYLAR	TROPEANO Robert	SAINT CHINIAN
PAILLES Rémy	LUNAS	MARCOUIRE Gérard	OLONZAC
ETIENNE Norbert	MURVIEL LES BEZIERS	DIAZ Manuel	ANIANE

REPRÉSENTANTS DES COMMUNES DE MOINS DE 40 000 HABITANTS ET EPCI

Titulaires	Collectivités	Suppléants	Collectivités
ADGE Jacques	POUSSAN	SUERE Michel	CORNEILHAN
BARO Gérard	CAUSSES/VEYRAN	TESSIER Michel	COURNONTERRAL
BRUN Martine	FAUGERES	BOUSQUET Jean-Luc	FONTES
CARRIERE Michel	LAROQUE	VABRE Pascal	LE TRIADOU
FORTE Francis	THEZAN/BEZIERS	RENAUD Daniel	NIZAS
GOMEZ René	GIGNAC	DAIRE Gérard	RESTINCLIERES
RALUY Robert	BESSAN	CARLIER Michel	ST MARTIN DE LONDRES
DOUTREMEPUICH Philippe	CAUSSE DE LA SELLE	ALEMANY Salvador	COURNONSEC
BOYDENS Thierry	CLAPIERS	SOL Patrick	VILLENEUVE LES BEZIERS
DONADA Carole	LATTES	FEYBESSES Christine	GRAISSESSAC
PITAVAL Richard	LUNEL	DIDIOT Jean-Claude	VIOLS EN LAVAL
LIBRETTI Jacques	MARGON	GUIRAO Michel	NEZIGNAN LEVEQUE
GARRIGA Jacques	MONTAGNAC	CAZALS Thierry	CAZEDARNES
DIEULEFES Hervé	ST JUST	RIVIERE Marc	ST BAUZILLE DE PUTOIS
DELGADO Roger	VALROS	GUILBOT Alain	MURLES
BOZZARELLI Michel	CAZOULS LES BEZIERS	PASTRE Jean-Pierre	FELINES MINERVOIS
MARTINEZ Jacky	PAULHAN	BOUSQUET Jean-Louis	SIE ASSIGNAN
GUZOVICH Claude	SIVOM ENSERUNE	OLIVERO Jean-Marc	SIE TAUSSAC LE PRADAL
ALLIES Max	CC HAUT LANGUEDOC	PLA Gilles	SIE MONS LA TRIVALLE
GUIBAL Daniel	SIE LODEVE LE CAYLAR	MOULY Alain	SIE BOISSET RIEUSSEC
	SIERNEM		SIERNEM

Le délégué est le trait d'union entre sa collectivité et le syndicat : il facilite la remontée d'informations pour permettre au syndicat de répondre au mieux aux besoins exprimés. Le délégué informe le syndicat des projets de sa commune et les étudie en collaboration avec le technicien en charge de son secteur. Une fois par an, il présente le rapport d'activité de Hérault Energies au conseil municipal ou communautaire.

Le délégué est également un élu attentif aux évolutions dans le secteur énergétique. Pour cela, il dispose de plusieurs outils pour exprimer des propositions : recensement des besoins, réunions de terrain avec les services du syndicat, site internet.

Le comité syndical comporte 35 membres, répartis de la façon suivante :

- Conseil général
10 représentants titulaires / 10 représentants suppléants
- Collège des communes de moins de 40 000 habitants et EPCI
21 représentants titulaires / 21 représentants suppléants
- Collège des communes de 40 000 à 200 000 habitants
2 membres titulaires / 2 membres suppléants
- Collège des communes de plus de 200 000 habitants
2 membres titulaires / 2 membres suppléants

Pour les EPCI deux postes restent vacants en attendant l'adhésion prochaine du SIERNEM.

Pour les communes de plus de 40 000 habitants les délégués ne seront désignés que lors de l'adhésion des collectivités correspondantes.

Les commissions

Conformément à l'article 9 des statuts, le comité syndical a créé 7 commissions de travail thématiques chargées d'étudier et de proposer les dossiers au bureau ou au comité.

Commissions	Président	Membres
Finances	Henri CABANEL	Claude GUZOVITCH - Martine BRUN - Daniel GUIBAL - Patrick SOL - Thierry CAZALS - Max ALLIÈS - Jean-Luc BOUSQUET - Richard PITAVAL - Michel BOZZARELLI
Administration et ressources humaines	Richard PITAVAL	Thierry CAZALS - Jacques ADGÉ - Max ALLIÈS - Pascal VABRE - Michel BOZZARELLI - Jean-Luc FALIP
Communication	Jacques LIBRETTI	Michel CARRIÈRE - Marc RIVIÈRE - Max ALLIÈS - Jean-Louis BOUSQUET - Roger DELGADO - Michel TEISSIER - Robert TROPÉANO - Jean-Luc BOUSQUET - Gérard BARO
Travaux (électricité, éclairage public, télécoms)	Jacques ADGE	Jacky MARTINEZ - Michel CARRIÈRE - Patrick SOL - Hervé DIEULEFES - Martine BRUN - Francis BOUTES - Jacques LIBRETTI - Frédéric ROIG - Jean ARCAS - Renaud DANIEL - Claude GUZOVITCH - Jean-Claude DIDOT - Max ALLIÈS - Roger DELGADO - Gérard DAIRE
Éclairage public	Gérard BARO	Thierry CAZALS - Daniel RENAUD - Robert RALUY - Norbert ETIENNE - Roger DELGADO - Jacques ADGÉ - Michel CARRIÈRE - Francis FORTÉ - Martine BRUN - Francis BOUTES - Michel TEISSIER - Max ALLIÈS - Jean-Louis BOUSQUET - Jacques GARRIGA - Jean-Marc OLIVERO - Hervé DIEULEFES - Philippe DOUTREMEPUICH - Pascal VABRE - Jacques LIBRETTI - Claude GUZOVITCH - Jean-Luc FALIP - Gérard DAIRE
Concessions et relations institutionnelles	Michel BOZZARELLI	Michel CARRIÈRE - Jean-Claude DIDOT - Max ALLIÈS - Patrick Sol - Jacques Libretti - Robert TROPÉANO - Jacques GARRIGA - René GOMEZ - Francis BOUTES
Maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelables	Rémy PAILLÉS	Marc RIVIÈRE - Monique PETARD - Philippe DOUTREMEPUICH - Daniel GUIBAL - Roger DELGADO - Jacques ADGÉ - Max ALLIÈS - Pascal VABRE - Jean-Marc OLIVERO

Les structures

